

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du MERCREDI 31 MAI 2006

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Le Maire propose de faire un dernier point sur l'état d'avancement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec les urbanistes (examen précis du règlement des différentes zones de la commune) avant le vote définitif de ce document qui sera ensuite proposé à enquête publique.

Après approbation par le Conseil Municipal du compte rendu de la réunion du 22 Mars 2006

M. Le Maire rend compte au Conseil des décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs :

- 25/04/06** SECTEUR DES DRALIS. REFECTION DE LA RUE DES ECOLES
 AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE DU 27/07/2005
- 25/04/06** AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA ROUTE DE ST SATURNIN
 AVEC LE CHEMIN DE LA BRAZIERE
 AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE DU 24/09/2003
- 15/05/06** CONTRAT RESERVATION BILLETS AVION POUR SEJOUR GIRONDE
 AUPRES DE L'AGENCE DE VOYAGE THOMAS COOK
- 17/05/06** MARCHE AMENAGEMENT DU CARREFOUR ROUTE DE ST SATURNIN ET
 CHEMIN DE LA BRAZIERE :
 AVENANT N° 1 POUR LES LOTS 1 ET 2
- 24/05/06** DROIT DE PREEMPTION URBAIN NON EXERCE
- 31/05/06** ETUDE DES BESOINS D'ACCUEIL PUBLIC EN MATIERE DE PETITE ENFANCE -
 CONTRAT D'ENGAGEMENT

FINANCES

✓ ETUDE PETITE ENFANCE : CONVENTION POUR PARTICIPATIONS FINANCIERES

Suite à la consultation lancée pour étudier les besoins d'accueil public en matière de petite enfance et la coopération envisagée avec trois autres acteurs importants présents sur la commune (le CHS, la gendarmerie mobile et l'hypermarché Carrefour),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité :

- **DE REGLER** directement au prestataire, le cabinet « Crèches & Cie », la somme de 8 611,20 €
- **DE REPARTIR** le coût de l'étude entre les partenaires en :
 - considérant que la phase 1 de l'étude concernant la structure communale existante, le coût de celle-ci sera supporté en totalité par la commune de BASSENS (3 588 €),
 - considérant que par courrier en date du 5 avril 2006, le commandant du groupement de gendarmerie du Quartier Lasalle a confirmé qu'il ne disposait d'aucun budget propre pour participer au financement de l'étude, le coût de la phase 2 sera partagé pour 1/3 soit 1 674,40 € chacun, entre la commune, le C.H.S. et la société Carrefour,
- **D'AUTORISER** M. Le Maire à signer la convention à intervenir.

/...

INTERCOMMUNALITE

✓ SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COLLEGES : CONVENTION MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL (AVENANT N° 1)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- DE MODIFIER l'article 2 de la convention de mise à disposition de personnel (entretien des locaux communs au Château de Bressieux) conclue le 25 juin 2001 avec le Syndicat Intercommunal des collèges et portant sur les modalités de facturation ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1.

URBANISME

✓ ACQUISITIONS FONCIERES : AVENUE DE BASSENS

Dans le cadre de l'urbanisation de BASSENS,

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- D'ACQUERIR à raison de 100 €/m² une partie de la parcelle de terrain cadastrée section B n° 2038, au lieu-dit « Dralis », pour une superficie de 1 674 m², appartenant à Monsieur MARCELLIN Henry ;
- DE CEDER à Monsieur MARCELLIN Henry au prix de 100 €/m² une partie de la parcelle de terrain cadastrée section B n° 944, au lieu-dit « Dralis », pour une superficie de 34 m² ;
- DE CHARGER Maître BINI, notaire à Chambéry, de la rédaction des actes à intervenir ;
- D'INSCRIRE les crédits budgétaires ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente décision.

TRAVAUX

✓ DEMANDES DE SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE, à l'exception de cinq abstentions :

- DE SOLLICITER quatre subventions au Conseil Général au titre de la programmation 2006 pour :
 - le projet d'aménagement de parkings Place de l'Eglise (136 920 €HT),
 - le projet d'aménagement de la partie couverte de la cour et des circulations extérieures de l'école maternelle du Chef Lieu (50 220 €H),
 - le projet de création d'un plateau surélevé route de Saint Alban Leysse (95 000 €HT),
 - le projet de réalisation d'une toiture sur le transformateur de la Rue Perrier Gustin.

QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES

✓ JURES D'ASSISES : TIRAGE AU SORT

Avant de clore la séance, le Conseil Municipal procède au tirage au sort de 12 noms sur la liste électorale en vue de préparer la liste des jurés d'assises.

PROCHAINE REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 5 JUILLET 2006 A 19H. : ARRET DEFINITIF DU PLU